

Titre Professionnel ELECTRICIEN AUTOMOBILE

Formation de niveau 3 (Brevet des collèges, CAP, BEP, BPA)

Prérequis :

- Demandeurs d'emploi ayant pour projet d'accéder au métier d'électricien-électronicien automobile
- Posséder un diplôme de niveau V (CAP, BEP)
- Communiquer aisément en français ; Savoir utiliser les fonctions de base d'un ordinateur
- Expérience professionnelle ou qualification en mécanique automobile recommandée ; Posséder le permis de conduire ; Être motivé et disponible ; Une phase de positionnement en amont de la formation est prévue pour adapter la formation aux acquis du stagiaire

Objectifs de la formation :

- Effectuer le diagnostic et la maintenance des systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission
- Effectuer le diagnostic de la motorisation thermique des véhicules automobiles et de la maintenance de ses équipements périphériques
- Effectuer le diagnostic et la maintenance des équipements électriques de traction, de confort et de sécurité des véhicules automobiles
- Poser des accessoires et intervenir sur un circuit de climatisation automobile

Contenus de la formation

- Module 1 : Accueil, intégration dans la formation (4 heures)
- Module 2 : Diagnostic et maintenance des systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission des véhicules automobiles (120 heures)
- Module 3 : Diagnostic et maintenance des équipements périphériques du moteur (60 heures)
- Phase de formation en entreprise (70 h)
- Module 4 : Diagnostic et maintenance des équipements électriques de traction, de confort et de sécurité des véhicules automobiles, poser des accessoires (300 heures)
- Accompagnement à la formation en situation de travail en entreprise (7 heures)

Durée de la formation :

- En centre : 491
- En entreprise : 140

Modalités d'accès :

- Information collective
- Test de positionnement

Retrouvez nos Conditions Générales de Vente à l'adresse suivante :
<https://greta.ins.ac-guyane.fr/Nos-CGV.html>

Financements possibles :

Pôle Emploi

Tarifs :

Nous contacter. *Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements.*

Contacts

Conseiller en Formation Continue
Damien FAYEAUX
damien.fayeaux@ac-guyane.fr

GRETA GUYANE
0594.22.34.62
greta.guyane@ac-guyane.fr

Mise à jour du document : 01/10/2021

- Sur entretien

Délais d'accès :

Sous réserve de places vacantes, l'admission en formation est possible jusqu'à 15 jours après le démarrage de la formation après validation du protocole d'entrée (dossier de candidature/entretien/test de positionnement)




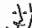
Méthodes mobilisées

- Formation en présentiel
- Mise en situation professionnelle sur plateau technique
- Mise en situation professionnelle en entreprise

Modalités d'évaluation

- Mise en situation professionnelle reconstituée
- Dossier professionnel
- Evaluations passées en cours de formation en centre de formation
- Entretien avec un jury professionnel

Accessibilités aux personnes en situation de handicap

 Handicap moteur :	Non
 Handicap visuel :	Non
 Handicap auditif :	Oui. Un référent handicap qualifié organisera avec vous votre parcours.
 Handicap mental :	Non

Un référent handicap spécialisé peut vous apporter une réponse individualisée. Contactez-le au 0594.22.34.62 ou par mail : greta.guyane@ac-guyane.fr

Taux de satisfaction des bénéficiaires pour cette formation

Taux de satisfaction des bénéficiaires	N/A
Taux de réussite à la certification	N/A
Taux d'insertion professionnelle	N/A
Taux d'abandon	N/A

N/A : données non disponibles à la date d'édition de cette fiche. Vous pouvez contacter le GRETA pour avoir accès aux dernières versions de ces informations

Retrouvez nos Conditions Générales de Vente à l'adresse suivante :
<https://greta.ins.ac-guyane.fr/Nos-CGV.html>